

# INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCES



Le livret de formation IAS est nécessaire pour toutes les personnes souhaitant obtenir la capacité professionnelle requise pour le statut de Courtier en Assurances et devenir distributeur indépendant.

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Répondre aux obligations de formation posées par la loi pour les Intermédiaires en Assurance
- Répondre aux exigences de capacité professionnelle en vue d'une immatriculation auprès de l'ORIAS

Tous nos programmes de formation reprennent l'intégralité des thèmes cités par le décret en vigueur.

## MODALITÉS DE LA FORMATION



**Modalités d'examen**  
Examen final par QCM



**Modalités pédagogiques**  
Formation en E-learning  
via une plateforme de formation  
accessible 24h/24 et 7j/7



**150 h de formation**  
**100% en ligne**

## THÉMATIQUES

Niveau 1 : 5 unités obligatoires

Unité 1 : Les savoirs généraux (les différentes catégories d'assurance, l'intermédiation en assurance, la lutte contre le blanchiment d'argent).

Unité 2 : Les assurances de personnes (incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé).

Unité 3 : Les assurances de personnes : assurance-vie et capitalisation.

Unité 4 : Les assurances de personnes : les contrats collectifs.

Unité 5 : Les assurances de biens et de responsabilité.

Niveau 2 : Unités 1 et 2 obligatoires, unité 3 ou 4 au choix

Unité 1 : Les savoirs généraux (les différentes catégories d'assurance, l'intermédiation en assurance, la lutte contre le blanchiment d'argent).

Unité 2 : Les assurances de personnes (incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé).

Unité 3 : Les assurances de personnes : assurance-vie et capitalisation.

Unité 4 : Les assurances de biens et de responsabilité.

## PRÉREQUIS

- Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent démarrer une activité en assurance
- Une connaissance générale du monde de l'assurance est souhaitable



**E-learning**  
**& Coaching**

## STATUTS ACCESSIBLES



- Courtier ou Agent Général (Niv 1)
- Mandataire d'intermédiaire en assurance « à titre plénier » (Niv 2)
- Mandataire d'assurance « à titre plénier » (Niv 2)

**83%**  
**taux de réussite**

**91%**  
**satisfaction client**

## FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

**JurisCampus** met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

## CONTACTEZ-NOUS

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation



**JurisCampus**

Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège  
Tél. : 05 62 88 28 43 - [www.juriscampus.fr](http://www.juriscampus.fr) - [contact@juriscampus.fr](mailto:contact@juriscampus.fr)



**05 62 88 28 43**  
**[contact@juriscampus.fr](mailto:contact@juriscampus.fr)**

# INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCES



## Métier

Le **Courtier** en assurances est un vrai conseiller. Il accompagne une clientèle variée dans le choix et le suivi de produits et services d'assurances selon la réglementation de l'assurance et les objectifs de son client.

Il développe et fidélise une clientèle de professionnels et de particuliers. Il peut également assurer la gestion des sinistres.

Les prestations du Courtier en Assurances concernent notamment :

- Les assurances de personnes
- Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation
- Les assurances de personnes : les contrats collectifs
- Les assurances de biens et de responsabilité

## E-learning & Coaching

Le **E-learning** chez JurisCampus c'est :

- Combiner les modalités dans un dispositif complet avec des ressources variées
- Un accompagnement permanent
- Un apprenant au centre de l'apprentissage
- Un parcours de formation qui permet de se former à son rythme

Dans l'optique d'aider l'apprenant dans son apprentissage, tous nos cours sont construits de la même manière, un environnement pédagogique fort aux multiples entrées cognitives sera mis à votre disposition.

De ce fait, vous retrouvez donc toujours la même organisation d'une leçon à l'autre.

**La leçon** : Vos leçons sont présentées dans l'ordre de la maquette pédagogique. Nous mettons à disposition des ressources documentaires complémentaires (textes de loi, etc.). Nous agrémentons nos enseignements d'illustrations par animations, simulations permettant une meilleure appréhension du contenu.

**Les outils** : Barre de Progression, Calendrier, Evènements à venir, Forum pédagogique.

**La synthèse** : Un résumé des points essentiels, en quelques minutes, de votre leçon.

**La mise en pratique de vos cours** : De nombreux exercices aux formes diverses sont mis à votre disposition vous permettant d'apprendre de manière ludique tout en variant les biais cognitifs. Ainsi, suivant les leçons, vous retrouverez :

- Des quiz
- Des devoirs avec corrections détaillées
- Des jeux divers tels que mots croisés, qui veut gagner des millions ...
- Des mises en situation vous permettant d'explorer plusieurs solutions

**Le Coaching** : Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous répondre par téléphone, mail ou sur les différents forums de la plateforme de formation. Questions de cours, examens, motivation, organisation, administratif : JurisCampus est là pour vous.

## Contactez-nous

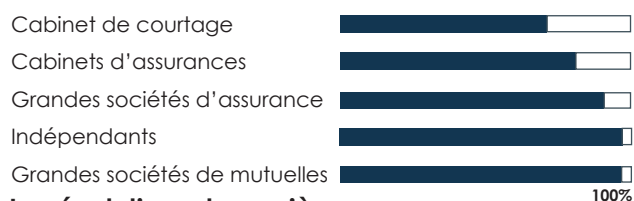
Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation !

## Chiffres-clés

### Rémunération

La rémunération du **Courtier** en assurances est soumise à une très grosse part de variable (ce qui ne nous permet pas de vous donner une fourchette de rémunération parlante).

### Qui recrute



### Les évolutions de carrière

- Responsable de cabinet de courtage
- Conseiller en gestion de patrimoine



Espace général  
Assistance  
Espace Webconférences  
Espace de co-working  
Conseils du coach



Une ingénierie  
pédagogique  
globale

- Serious game
- Classes virtuelles
- Adaptive learning
- Coaching
- Social learning
- Mobile learning
- Co-working digital
- Picking learning
- Contrôle des connaissances
- Auto-évaluation



05 62 88 28 43  
contact@juriscampus.fr



**JurisCampus**  
Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège  
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr